



Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TELECOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Saint-Pierre, le 6 janvier 2014

Mme Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
21, rue Descartes

75005 Paris

Madame le Ministre,

J'ai l'honneur de vous saisir d'une demande de création d'un poste de délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT) à Saint-Pierre-et-Miquelon.

En effet, notre Collectivité territoriale d'Outre-mer exerce, en application de la Constitution et de la loi organique, l'ensemble des compétences dévolues ailleurs aux Régions en matière scientifique et de recherche.

Notre positionnement géographique ouvre des perspectives scientifiques, notamment en matière de ressources biologiques et énergétiques de la mer, uniques en France et largement méconnues à l'heure actuelle.

Notre collectivité et les services compétents de l'Etat disposeraient ainsi d'atouts extraordinaires à faire valoir, notamment dans le cadre des dossiers "appels à recherche" du Ministre des Outre-mer, mais le défaut de tout interlocuteur spécifique pour la recherche et la technologie au niveau local rend la coordination de tels projets difficile, voire impossible.

La nomination locale d'un Délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT) sera un atout puissant en faveur de la coordination et la mobilisation des énergies et des compétences afin d'assurer une meilleure connaissance des atouts scientifiques propres et spécifiques à notre Archipel.

Une telle fonction de coordination pourrait utilement être intégrée au sein des services de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, compte tenu notamment de l'intérêt d'y donner une dimension régionale et internationale.

Confiante que vous serez sensible à l'intérêt de cette demande et demeurant à votre entière disposition pour permettre sa concrétisation, je vous prie d'accepter, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Annick GIRARDIN